

**Instructions :**

- Le présent formulaire de requête doit être renseigné par l'organisation requérant une assistance technique auprès du Centre et réseau des technologies climatiques (CTCN) en collaboration avec l'Entité nationale désignée (END) du pays concerné.
- Le formulaire doit être signé par l'END. Veuillez-vous reporter à la liste à jour des END disponible à l'adresse : <http://unfccc.int/ttclear/support/national-designated-entity.html>.
- Le formulaire peut être retourné au format Word après y avoir apposé une signature électronique. Il est également possible de retourner le formulaire Word non signé, accompagné d'une copie signée et scannée au format PDF.
- En cas de requête multipays, chaque END doit signer un formulaire identique avant la remise officielle au CTCN.
- Les END souhaitant obtenir des fonds au titre du Programme de préparation du Fonds vert pour le climat (GCF) peuvent soumettre leur requête au CTCN en collaboration avec les autorités nationales désignées (AND).

<b>Pays requérant(s) :</b>	Cameroun
<b>Intitulé de la requête :</b>	Résilience climatique locale par la synécoculture, technique agricole à haut rendement dans la région du Nord du Cameroun (Principalement dans la commune de Garoua 2 et à Figuil (Mayo-Louti)
<b>Entité nationale désignée :</b>	M. KAGONBE Timothée, Ministère de l'environnement de la protection de la nature et du développement durable, Cameroun, (237) 6 9987 5590, kagonbet@yahoo.fr
<b>Organisation requérante :</b>	Terre des jeunes transnational, représentée par Albert Albala, secrétaire-trésorier, <a href="mailto:albert.albala@reforestation.net">albert.albala@reforestation.net</a> , 3870 Claude, Montréal H4G 1H1

**Objectif relatif au climat :**

- Adaptation au changement climatique
- Atténuation du changement climatique
- Adaptation et atténuation du changement climatique

**Périmètre géographique :**

- Niveau communautaire
- Niveau infranational
- Niveau national
- Requête multipays

**Énoncé du problème relatif au changement climatique (une page maximum) :**

La région du Nord, ciblée par le présent projet, est aux prises avec une confluence de tensions sociopolitiques et climatiques. Ensemble, ces crises ont un impact néfaste sur les quelque 70% de la population qui dépend de l'agriculture de subsistance (1). Au pays, la température annuelle moyenne a augmenté tandis que les précipitations annuelles moyennes ont diminué au cours des dernières décennies (2).

*Handwritten signature*

Face à ce constat, le Cameroun, dans sa contribution déterminée au niveau national (CDN) actualisée, cible l'agriculture parmi ses priorités de l'adaptation et la résilience, notamment:

"Promouvoir une agriculture intelligente face au climat pour renforcer la résilience" (3).

(1) Rapport National sur le Climat et le Développement, Banque Mondiale, 2022 (<https://reliefweb.int/report/cameroon/cameroun-rapport-national-sur-le-climat-et-le-developpement-2022>), p. 16.

(2) *ibid.* p. 17.

(3) Contribution déterminée au niveau national - actualisée, 2021

(<https://unfccc.int/sites/default/files/NDC/2022-06/CDN%20révisée%20CMR%20finale%20sept%202021.pdf>)

**Interventions en cours et antérieures mises en œuvre pour résoudre le problème** (une demi-page maximum)

La Stratégie de développement du secteur rural (SDSR) 2020-2030 vise à faire du Cameroun le grenier de l'Afrique centrale (1) dans un contexte de développement durable.

Plus précisément, le Projet national de veille et de renforcement de la sécurité alimentaire (PNVRS) (2) vise à augmenter le niveau nutritionnel et de sécurité alimentaire de la population camerounaise, notamment par l'accroissement du rendement agricole et l'adaptation au changement climatique.

La SDSR propose un gain de productivité de plusieurs façons, notamment par une "véritable stratégie de gestion durable de la fertilité des sols" et la mise en œuvre de "mesures d'adaptation au changement climatique" (3).

La FAO, le WWF, le BID et d'autres organismes humanitaires et environnementaux ont initié plusieurs projets de soutien à l'agriculture et la production maraîchère périurbaine (4), en particulier, dans le but de soutenir la résilience alimentaire des populations affectées par le conflit indépendantiste, dont des populations déplacées internes.

On compte également des initiatives de tri des déchets et de production de compost pour l'agriculture biologique, par exemple dans la municipalité de Dschang (Ngui) (5).

Les initiatives mises en place restent cependant limitées en raison des conflits et du manque de financement local et international.

Terre des jeunes a mené un projet pilote de synécoculture dans la région en 2020 pour y tester des techniques de permaculture et l'introduction d'espèces résistantes à la sécheresse.

(1) Cameroun : Pacte pour l'alimentation et l'agriculture, Banque Africaine de développement, 20 février 2023.

(2) *ibid.*, p. 4.

(3) *ibid.*, p. 8.

(4) Vers une agriculture péri-urbaine dans les localités de Douala et de Buea. FAO. 2020 <https://www.fao.org/cameroun/actualites/detail-events/ar/c/1362867/>

(5) Le Cameroun se met à l'agriculture bio. <https://www.scidev.net/afrique-sub-saharienne/feature/cameroun-dschang-bio-21102019/>

**Obstacles technologiques<sup>1</sup> spécifiques (une page maximum) :**

Le présent projet cible les agriculteurs de subsistance qui forment 70% de la population, notamment dans le secteur géographique ciblé du Nord du Cameroun.

Cette population a peu de moyens financiers pour s'adapter rapidement à un climat en réchauffement (1). Combiné aux changements climatiques, une croissance démographique est à la source de la dégradation des terres arables.

Les actions mises en place par les grandes institutions de développement visent à financer, dans la plupart des cas, des infrastructures agricoles pour les grandes filières telles le cacao et l'huile de palme. Cependant, ces filières, bien qu'elles constituent un important apport économique, ne sont pas très résilientes au niveau climatique. Il manque donc d'approches à plus petite échelle soutenant directement les petits agriculteurs et les personnes déplacées dans leur subsistance d'une part et dans leur résilience aux aléas climatiques et sécuritaires.

Lors du projet pilote mené par l'organisme Terre des jeunes Cameroun en 2020, l'équipe du projet a constaté que l'introduction de méthodes de cultures plus résilientes aux changements climatiques a permis d'augmenter la diversité des espèces cultivées et leur rendement. Elle a aussi vu des obstacles à la mise en place de ces méthodes, notamment le manque de connaissances et de moyens financiers des agriculteurs, et le manque d'accès à l'irrigation.

Terre des jeunes compte effectuer un deuxième volet de ce projet dans la région du Nord-Cameroun principalement dans la commune de Garoua 2 et à Figuil (Mayo-Louti) en y apportant les améliorations aperçues durant la première phase:

- Appui pour l'irrigation, notamment en utilisant une approche d'irrigation solaire.
- Calcul, de façon plus systématique, l'effet de méthodes plus durables sur la qualité des sols et sur la productivité. Améliorer la mesure d'impact de la technologie proposée.
- Amélioration de la formation par des ressources, de la documentation et des accompagnements techniques.

(1) Rapport National sur le Climat et le Développement, Banque Mondiale, 2022, p. 10.

(2) Contribution déterminée au niveau national, p. 4.

**Secteurs :**

Indiquez les principaux secteurs faisant l'objet de la requête :

 Littoral Alerte précoce et  
évaluation  
environnementale Santé humaine Infrastructures et  
urbanisme

<sup>1</sup> Cela correspond à l'ensemble des équipements, techniques, connaissances et compétences pratiques nécessaires pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et favoriser l'adaptation au changement climatique (Rapport spécial du GIEC sur le transfert de technologie, 2000).

- |  |  |   |   |
|--|--|---|---|
| <input type="checkbox"/> Secteur maritime et pêche | <input type="checkbox"/> Eau                 | <input checked="" type="checkbox"/> Agriculture | <input type="checkbox"/> Fixation du carbone    |
| <input type="checkbox"/> Efficacité énergétique    | <input type="checkbox"/> Sylviculture        | <input type="checkbox"/> Industrie              | <input type="checkbox"/> Énergies renouvelables |
| <input type="checkbox"/> Transports                | <input type="checkbox"/> Gestion des déchets |   |   |

Autres secteurs concernés :

**Approches et facteurs transversaux :**

Indiquez les approches et facteurs transversaux principaux :

- |  |   |   |   |
|--|---|---|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Communication et sensibilisation | <input type="checkbox"/> Économie et prise de décisions financières | <input type="checkbox"/> Gouvernance et planification | <input checked="" type="checkbox"/> Communautaire |
| <input type="checkbox"/> Réduction des risques de catastrophe        | <input checked="" type="checkbox"/> Écosystèmes et biodiversité     | <input checked="" type="checkbox"/> Égalité des sexes |   |

**Demande d'assistance technique (une page maximum) :**

La synécoculture est une technique agricole à haut rendement (<https://synecoculture.org/en/>) respectueuse de l'environnement, minimisant les intrants chimiques, et favorisant la biodiversité, originaire du Japon, pour trouver le juste milieu entre le besoin de production alimentaire (l'agriculture) et la résilience environnementale. Après son introduction à ce concept par sa participation au 5e forum de la synécoculture au Burkina Faso en 2019, Terre des jeunes-Cameroun (TDJC) a monté un projet de synécoculture en 2020 qui s'est soldé par un succès : nous avons introduit une grande diversité de culture (10 espèces, 30 variétés dans 1000 m2 pour les récoltes durables tout au long de l'année).

Il a été démontré que cela renforçait la sécurité alimentaire, le profil nutritionnel, la qualité des sols, la rentabilité, l'adaptation au climat et à la biodiversité des champs. Le présent Projet vise à reproduire cette expérience dans une autre région, sur une plus grande échelle, et mieux gérer l'irrigation qui fut un frein au projet de 2020.

Objectifs du projet :

- Renforcer les capacités de 500 personnes, principalement des jeunes dont 70 % de femmes dans la commune de Garoua 2 et à Figuil en technique de synécoculture et d'agroforesterie pour une résilience vis-à-vis des changements climatiques ;
- Mettre en place un système d'irrigation solaire ;
- Documenter pour publication ouverte les données quantitatives sur les avantages de la synécoculture vis-à-vis la culture conventionnelle, au niveau de l'irrigation, des extrants agricoles, de la santé des sols et de la biodiversité.

Grandes étapes du projet:

- Diagnostic des modes de culture actuels et traditionnels dans la région ;
- Étude de faisabilité de synécoculture ;
- Mise en place d'un projet pilote de synécoculture en collaboration avec six (6) écoles locales ;
- Amélioration des systèmes d'irrigation, notamment avec de l'irrigation solaire ;
- Définition d'une feuille de route pour les prochaines étapes.

#### Collaboration sud-sud

Le réseau Terre des jeunes favorise l'échange de connaissance entre ses antennes indépendantes, que nous appelons « collaboration sud-sud ». À cette fin, un candidat provenant d'une antenne africaine sera sélectionné pour participer au projet au Cameroun pendant deux voyages de trois semaines chaque.

#### Calendrier prévisionnel :

Sujet à changement selon la date de confirmation de l'appui technique pour se conformer aux dates optimales de plantation.

##### Mois 1:

- Mise en place du cadre de reddition de compte et un cadre de mesure de rendement
- Mise en place d'un protocole ouvert de notation des métriques sur le rendement, la santé des sols et la biodiversité
- Sélection de six (6) écoles dans le Nord du Cameroun (3 pour chaque commune) et de comités locaux pour la mise en place d'un jardin expérimental par école. Cinq (5) jardins utiliseront des techniques de synécoculture avec de l'irrigation; et un jardin contrôle utilisera des techniques agricoles conventionnelles avec de l'irrigation.
- Recrutement de 500 femmes et jeunes des quartiers ciblées pour les comités locaux.

##### Mois 2:

- Acquisition de six (6) pompes solaires pour assurer l'irrigation des jardins
- Formation des comités locaux sur les principes de la synécoculture.
- Formation des femmes sur l'impact du changement climatique sur la production agricole.
- Formation des élèves des écoles associées en méthodes culturelles.
- Achat de plantules, terre, équipements
- Protection des jardins contre les bêtes, le vol

##### Mois 3 à 8:

- Plantation et suivi technique des métriques de rendement, de qualité des sols et de biodiversité.
- Voyage d'un mois de représentants d'ONG agroécologiques du Bénin et/ou de Côte-d'Ivoire dans un esprit de collaboration sud-sud, visant à partager les connaissances sur les techniques expérimentales.
- Organisation de 10 ateliers de formation (formation initiale et de mise à niveau) de 500 femmes et jeunes en pratiques agricoles résilientes. Les autorités locales seront impliquées dans les sessions de formation pour assurer la pérennisation des bonnes pratiques et des acquis du projet.

##### Mois 9:

- Récolte
- Enquête de satisfaction des bénéficiaires
- Reboisement des espaces exposés à la sécheresse.

##### Mois 10:

- Publication sur une plateforme ouverte des métriques du projet, sur le rendement, de qualité des sols et de biodiversité.

##### Mois 11:

- Pérennisation du projet par la formation de coopératives de producteurs existantes (ou à créer) pour que celles-ci s'approprient les techniques de synécoculture et d'agroforesterie et continuent de capitaliser les acquis du projet après la clôture de ce dernier. Avant la fin du projet, une antenne de TDJ sera également mise en place dans la commune de Garoua 2 et à Figuil (Mayo-Louti pour assurer, en temps de besoin, des sessions de perfectionnement des coopératives initialement formées dans le cadre du projet. Une banque de données sera également mise en place par TDJ pour capitaliser les acquis du projet et assurer un partage d'informations auprès des autorités agricoles des autres départements du pays.

Mois 12:

- Rapport final financier
- Rapport final d'activités selon le cadre de mesure de rendement

### Bénéfices attendus de l'assistance technique (égalité des sexes et autres) :

#### Égalité des genres

En Afrique sub-saharienne, les femmes rurales fournissent 80 pour cent des denrées nécessaires à la subsistance de la population, que ce soit au niveau des ménages ou à des fins de vente (1). Ainsi, le projet cible les femmes avant tout pour la formation de techniques agricoles.

Terre des jeunes Cameroun fait partie du réseau mondial Terre des jeunes, ayant mis en place un protocole d'égalité des genres conjointement avec Econoler (2) pour deux de ses projets au Togo et en Haïti. Parmi les freins à la participation des femmes à des projets novateurs, on note les responsabilités ménagères et économiques. À cette fin, il est prévu de considérer une assurance-récolte et des cercles de garde d'enfants, facilitant la participation de femmes aux jardins expérimentaux.

#### Bénéficiaires du projet

Il est prévu de tenir des rencontres régulières et d'offrir des visites de jardins aux agriculteurs et agricultrices locaux, éleveurs (nomades et sédentaires), les ménages, chefs de communauté et décideurs, les organisations de la société civile.

Les responsables des écoles, les jeunes scolaires bénéficieront également des jardins créés par le projet pour leurs visites d'études dans le cadre des activités péri-scolaires.

#### Objectifs spécifiques du projet (numérotés Os1 à Os5)

- **Os1** : Former 500 femmes et jeunes ruraux aux nouvelles techniques agricoles susceptibles d'augmenter leurs revenus en produisant plus sur des superficies de petite et moyenne importance à travers l'irrigation solaire.
- **Os2** : Améliorer la résilience et l'autonomisation socioéconomique des femmes et jeunes productrices d'ignames, de banane et des cultures maraichères dans la commune de Garoua 2 et à Figuil (Mayo-Louti).
- **Os3** : Contribuer à la protection de l'environnement, à la biodiversité et au développement durable à travers l'agroforesterie.
- **Os4** : Assurer une résilience alimentaire par une adaptation aux changements climatiques.
- **Os5** : Documenter les données quantitatives du projet, pour une description objective des bons et mauvais côtés de la synécoculture.

(1) Centre technique de coopération agricole et rurale, Femmes et Agriculture, avril 2005.

(2) <https://econoler.com/>



**Parties prenantes principales :**

Dressez la liste des parties prenantes à la mise en œuvre de l'assistance technique demandée et décrivez leur rôle (p. ex., agences gouvernementales, ministères, instituts de recherche, universités, secteur privé, organisations communautaires, société civile).

Parties prenantes	Rôle dans la mise en œuvre de l'assistance technique
Entité nationale désignée	L'END assurera que le projet cadre correctement avec les priorités nationales d'agriculture de subsistance résiliente.
Organisation requérante	<b>Terre des jeunes transnational</b> ( <a href="https://www.terredesjeunes.org/">https://www.terredesjeunes.org/</a> ), ONG québécois enregistré le 25 octobre 2004 sous le matricule 1162564182, accrédité à l'UNEP sous le numéro 314/2016 le 22 janvier 2016, aura pour tâche la réception et la distribution de fonds, la reddition de comptes, la coordination avec l'UNEP, la mise en place de systèmes comptables et de vérification financière sur le modèle actuellement pour ses projets au Togo (budget de 100,000 euros par année), et en Haïti (budget de 200,000 euros par année). Elle assurera aussi la liaison entre le CTCN et Terre des jeunes Cameroun. De plus, elle assurera, en tant que service en nature, la publication ouverte des métriques de rentabilité, productivité, qualité des sols et biodiversités.
Terre des jeunes Cameroun	<b>Terre des jeunes Cameroun</b> , organisme indépendant membre du réseau Terre des jeunes (TDJ), voué à la promotion du bénévolat environnemental, enregistré le 25 novembre 2016 sous le numéro 1332/RDA/JO6/SAAJ/BAPP, assurera le recrutement, la formation, la supervision de plantation et toutes autres activités de terrain.

**Conformité avec les priorités nationales** (2 000 caractères maximum, espaces compris) :

La contribution déterminée au niveau national -- actualisée en 2021 (1) du Cameroun cible l'agriculture (page 1) parmi les secteurs prioritaires. L'agriculture itinérante par brûlis (page 3) est définie comme problématique, et, parmi les priorités du pays dans le domaine de l'agriculture: Promouvoir une agriculture intelligente face au climat pour renforcer la résilience (page 34).

La stratégie nationale de développement 2020-2030 (2) vise à réduire la pauvreté en ramenant son incidence à moins de 10 % en 2035 (page 1). Un des objectifs précis (page 122, section 7.1.1.1, point 472, sous-point (i)) est de renforcer la production et la productivité avec un accent sur l'accroissement des rendements et des surfaces exploitées notamment au niveau des exploitations familiales.

Le plan National d'Adaptation aux Changements Climatiques du Cameroun (3) propose, dans sa mesure 1.2, la mise en oeuvre de projets de recherche agro-climatologique et diffusion des pratiques agricoles adaptées aux changements climatiques.

Le présent projet s'inscrit dans cette volonté gouvernementale en visant une amélioration de la productivité agricole et l'introduction de nouvelles options pour les agriculteurs de subsistance dans un contexte d'un climat plus chaud et plus sec, en rendant les résultats facilement accessibles aux agriculteurs de subsistance.

- (1) Contribution déterminée au niveau national du Cameroun - actualisée, 2021  
(<https://unfccc.int/sites/default/files/NDC/2022-06/CDN%20révisée%20CMR%20finale%20sept%202021.pdf>)
- (2) Stratégie Nationale de Développement 2020-2030 du Cameroun  
(<https://faolex.fao.org/docs/pdf/cmr211554.pdf>)
- (3) Plan National d'Adaptation aux Changements Climatiques du Cameroun, 24 JUIN 2015  
(<https://faolex.fao.org/docs/pdf/Cmr192040.pdf>)

Document de référence (précisez la date dudit document)	Extrait (précisez le numéro du chapitre, de la page, etc.)
Contribution déterminée au niveau national (CDN)	Contribution déterminée au niveau national du Cameroun - actualisée, 2021 ( <a href="https://unfccc.int/sites/default/files/NDC/2022-06/CDN%20révisée%20CMR%20finale%20sept%202021.pdf">https://unfccc.int/sites/default/files/NDC/2022-06/CDN%20révisée%20CMR%20finale%20sept%202021.pdf</a> ), pages 1, 3, 34.
Évaluation des besoins technologiques	Plan d'Action Technologie National ( <a href="https://www.ctc-n-org">https://www.ctc-n-org</a> ) Page 19, 20, 23
Plans nationaux d'adaptation	Plan National d'Adaptation aux Changements Climatiques du Cameroun, 24 JUIN 2015 ( <a href="https://faolex.fao.org/docs/pdf/Cmr192040.pdf">https://faolex.fao.org/docs/pdf/Cmr192040.pdf</a> ), page 64.
Mesures d'atténuation appropriées au niveau national	Actualisée (CND) Nationally Determined Contribution ( <a href="https://unfccc.int">https://unfccc.int</a> ) Page 19-36
Autres documents de référence, le cas échéant	Stratégie Nationale de Développement 2020-2030 du Cameroun ( <a href="https://faolex.fao.org/docs/pdf/cmr211554.pdf">https://faolex.fao.org/docs/pdf/cmr211554.pdf</a> ), pages 1, 122.

**Développement de la requête** (2 000 caractères maximum, espaces compris) :

Expliquez de quelle façon la requête a été développée au niveau national et décrivez le processus utilisé par l'END pour approuver la requête avant sa soumission au CTCN (quelle organisation a proposé la requête, quels étaient les différents acteurs impliqués et leur rôle, etc.). Indiquez également les réunions ou consultations ayant eu lieu pour développer et/ou sélectionner la requête, etc.

**Documents généraux et autres informations utiles :**

Voir la section "Document de référence", ci-dessus. La requête n'a pas fait appel au Programme d'incubateur.

**FACULTATIF : Liens avec le Programme de préparation du Fonds vert pour le climat**

Le CTCN collabore avec le Fonds vert pour le climat (GCF) en vue de faciliter l'accès à des technologies respectueuses de l'environnement permettant de lutter contre le changement climatique et ses effets, en fournissant notamment aux pays une aide directe à la préparation par l'intermédiaire des autorités nationales désignées par le GCF. Ces interventions sont conformes aux directives du Conseil du GCF (Décision B.14/02) et de la CCNUCC (en particulier les paragraphes 4 et 7 de la Décision 14/CP.22 sur les relations entre le Mécanisme technologique et le mécanisme financier de la Convention<sup>2</sup>).

<sup>2</sup> Voir [https://unfccc.int/files/meetings/marrakech\\_nov\\_2016/application/pdf/auv\\_cop22\\_i8b\\_tm\\_fm.pdf](https://unfccc.int/files/meetings/marrakech_nov_2016/application/pdf/auv_cop22_i8b_tm_fm.pdf).

À ce titre, le CTCN met actuellement en œuvre plusieurs projets d'assistance technique financés par les fonds de préparation du GCF, par l'intermédiaire de l'Autorité nationale désignée (AND) du pays bénéficiaire pour le GCF. Toute demande d'aide formulée auprès du GCF, y compris le montant, est soumise aux conditions générales du GCF et doit être élaborée conjointement avec l'AND.

Indiquez si la requête a reçu l'autorisation préalable de l'AND en vue de l'obtention d'une aide à la préparation auprès du GCF.

**Engagement initial** : l'AND du pays requérant, désignée par le GCF, a contribué à l'élaboration de la présente requête et participera aux prochaines étapes des négociations de l'accord officiel pour l'obtention d'une aide à la préparation auprès du GCF.

**Engagement avancé (préférable)** : l'AND du pays requérant, désignée par le GCF, a contribué directement à l'élaboration de la présente requête et fait partie des cosignataires. Par cette signature, l'AND consent provisoirement à ce que le pays requérant ait recours aux fonds nationaux de préparation pour appuyer la mise en œuvre de l'assistance technique.

Nom de l'AND :

Organisation de l'AND :

Date :

Signature :

#### Suivi et impact de l'assistance technique :

En signant cette requête, je confirme que des processus sont en place dans le pays requérant afin d'assurer le suivi et l'évaluation de l'assistance technique fournie par le CTCN. Je comprends que ces processus seront explicitement identifiés dans le plan de réponse du CTCN et utilisés dans le pays pour contrôler la mise en œuvre de l'assistance technique, dans le respect des procédures standard du CTCN. Je comprends, qu'une fois l'assistance mise en œuvre, je soutiendrai les efforts du CTCN pour mesurer le succès et les effets du soutien apporté, y compris ses impacts à court, moyen et long terme dans le pays requérant.

Signature :

Nom de l'END :

Date : 03 AVR 2024

Signature :

KAGONBE Timothée  
Climatologue - Environnementaliste

LE FORMULAIRE DÛMENT REMPLI DOIT ÊTRE RETOURNÉ PAR COURRIEL À L'ADRESSE  
[CTCN@UNEP.ORG](mailto:CTCN@UNEP.ORG)

L'équipe du CTCN se tient à votre disposition pour répondre à vos questions et vous guider dans le processus de candidature.